



De cadre à non cadre (période d'essai)

Par Jejeah13

Bonjour à toutes et à tous,

J'ai été embauché en février dernier et le patron m'a proposé le statut cadre si je le souhaitais (avec le même salaire que si je n'étais pas cadre).

J'ai donc dit oui au statut cadre mais aujourd'hui, je le regrette!

Puis-je indiquer à mon patron que je veux retourner au statut non-cadre et donc aux 35 heures (sachant que je suis encore en période d'essai)?

Merci beaucoup

Jérémy